

AGISSEZ ICI ET MAINTENANT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE !

PARTICIPEZ CONCRÈTEMENT AU RENOUVELLEMENT
ET À LA GESTION DURABLE DE NOS FORÊTS,
EN DEVENANT MÉCÈNE DE PLANTONS POUR L'AVENIR



© France Douglas - Yoann Portejoie



BULLETIN DE SOUTIEN - ENTREPRISES

MES COORDONNÉES :

Entreprise :

N° de SIRET :

☐ Madame ☐ Monsieur :

Agissant en qualité de :

Adresse de l'entreprise :

Code Postal : Ville :

Email :@.....

Mon don pour l'année 2026 : €

RÉDUCTION FISCALE ENTREPRISE : Je bénéficie d'une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % de la somme versée, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires d'affaires, pour un CA supérieur à 2 millions d'euros et à 20 000€ pour un CA inférieur à 2 millions d'euros, selon la loi «Aillagon» du 1er août 2003.

Plafond reportable sur les 5 années suivant le versement.

En nous retournant ce bulletin, vous recevrez votre convention de mécénat.

UN GRAND MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !



PLANTER
SENSIBILISER
INNOVER

80, route d'Arcachon - 33610 CESTAS

www.plantonspurlavenir.fr



Responsable mécénat : anne.kenler@plantonspurlavenir.fr - 06 42 38 93 85
contact@plantonspurlavenir.fr - 05 40 12 08 00